Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 029-212900666-20251128-20251102-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTÈRE
COMMUNE DE GUENGAT

Nombre de membres
En exercice : 19
Présents : 11
Absents : 8
Pouvoirs : 5
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

.....

Séance du 28 novembre 2025

.....

Date de la convocation :
20 novembre 2025
Date d'affichage de la convocation :
22 novembre 2025
Date de la publication de la délibération :
3 décembre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le 28 novembre à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal à la mairie de Guengat, sous la présidence de M. David LE GOFF, Maire.

Etaient présents : D. LE GOFF, S. SIMON, JR. TANGUY, AM. POUPON, M. BARGAIN, L. COLAS, G. JOUAN, G. PENGAM, Y. SZPOTYNSKI, C. DANTEC, C. L'HARIDON.

Etaient absents : S. LE CORRE, excusée, pouvoir à AM. POUPON ; P. BOUSSARD, excusé, pouvoir à M. BARGAIN ; S. SOUBEN, excusée, pouvoir à S. SIMON ; JP. HEMON, excusé, pouvoir à D. LE GOFF ; S. TANGUY, excusée, pouvoir à JR. TANGUY ; G. QUEAU, excusée ; F. LE DOUY, excusé ; J. KERSAUDY, excusé.

Secrétaire de séance : C. L'HARIDON

Délibération N°2025/11/02

AMELIORATION DES SERVICES CYCLABLES / MOBILITES ACTIVES : DEMANDES DE SUBVENTIONS

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le projet d'acquisition de mobilier et d'équipements, présenté en commission vie associative, culture, patrimoine et tourisme et en commission finances, afin d'améliorer les services cyclables / mobilités actives sur le territoire communal en aménagement d'une part les abords de l'école afin d'inciter les plus jeunes, ainsi que leurs parents, à l'usage du vélo pour les déplacements quotidiens (installation notamment d'un abri à vélos) et d'autre part en développant les services aux abords de la voie verte à destination notamment des cyclistes (installation d'une station réparation vélo, de mobilier, de signalétique et de toilettes écologiques).

Ces aménagements s'inscrivent à l'échelle communale mais également dans un schéma plus global, en lien avec les communes voisines, avec l'EPCI (Quimper Bretagne Occidentale) et le département du Finistère répondant ainsi à une forte augmentation de l'usage du vélo.

Ce projet a également pour but de favoriser l'attractivité de la commune et également l'attractivité du territoire à travers la découverte de la voie verte Quimper / Douarnenez.

M. le Maire informe le Conseil Municipal que des aides financières peuvent être allouées par la Région Bretagne ainsi que par l'EPCI (Quimper Bretagne Occidentale) comme suit :

Dépenses	**Montant**	**HT**	**Recettes**	**Montant**	**HT**
Achat de mobilier urbain	6608	€	Région Bretagne	25000	€
Services vélo	38480	€	Fonds concours QBO	12053	€
		€	Autofinancement GUENGAT	8035	€
TOTAL DÉPENSES	**45088**	**€**	**TOTAL RECETTES**	**45088**	**€**

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 029-212900666-20251128-20251102-DE

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, suivant l'avis de la commission vie associative, culture, patrimoine et tourisme réunie le 12 mars 2025 et de la commission finances et vie économique réunie le 18 novembre 2025, à l'unanimité,

- APPROUVE le projet d'acquisition de mobilier et d'équipements dans le cadre de l'amélioration des services cyclables / mobilités actives,
- AUTORISE le Maire à solliciter les subventions auprès de la Région Bretagne (Destination touristique Quimper Cornouaille) et auprès de la communauté d'agglomération Quimper Bretagne Occidentale (fonds de concours vélo),
- AUTORISE le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet et à signer tous les documents à intervenir.

Le Maire,	La secrétaire de séance,
David LE GOFF	Catherine L'HARIDON